

DONNEES TECHNIQUES

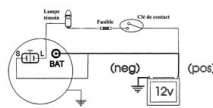
Courant de charge [A]	90
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	PVR5
Pince	M6 B+
Connectique	PLUG300

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La sortie "L" doit recevoir du courant. Dans le cas d'un véhicule, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la sortie "L" peut provoquer ce qui suit:
- Aucun charge, les lampes témoin ne s'allument pas.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge plus, tout de suite après que le moteur de la batterie a commencé à charger.
Le lampage témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
 - La sortie "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé ultérieurement.
De manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit:
- Surcharge ou charge nulle.
 - La borne "BAT" doit recevoir du courant de la batterie. Cette borne fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que ce soit de courant aux lampes ou au "CVC" ou "CVC". Un manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit:
- Aucun charge, la lampe témoin est allumée.
- Une charge nulle, la lampe témoin est allumée.
- Une charge plus, tout de suite après que le moteur de la batterie a commencé à charger.
 - La plupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal chargées. Ceci est le cas pour les véhicules, une mauvaise tension, une faible capacité ou encore, un mauvais contact dans le connecteur. (C'est à dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Consultez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN		
200 SX (S14) - 2.0 i 16V	160 ch	10.1993 > 12.1999
SERENA (91-01) (C23M) - 2.0 16V	126 ch	11.1992 >

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.